

PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALZERGUES

L'an deux mil vingt-deux et le deux avril à dix heures se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de Valzergues, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Didier FOISSAC, Maire.

**Nombre de
Conseillers : 10**

Présents : 10

Votants : 10

Présents : Mrs FOISSAC, GAYRALD, CANREDON, VIGOUROUX, TAMALET, ARNAL Mmes OLIVIER, CARLES, CAMBON, Mme LAVAUD

Absente excusée :

Convocation du :
25 mars 2022

Secrétaire de séance : Mme Elodie CARLES

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du Procès-Verbal du 18 février 2022,
- Vote des taux d'imposition 2022,
- Vote de l'affectation des résultats,
- Approbation des budgets primitifs 2022,
- Délibération aide exceptionnelle à l'Ukraine,
- Questions Diverses

1- APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 18 FEVRIER 2022

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 18 février 2022 Il n'est fait aucune remarque et celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2- VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2022

Le Maire précise que le Conseil Municipal a la faculté de décider de la variation des taux d'imposition communaux pour la Taxe sur le foncier bâti et non bâti ainsi que pour la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE).

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de maintenir pour l'année 2022 les mêmes taux d'imposition communaux appliqués en 2021, à savoir :

- * Taxe foncière (bâti) : 29.48 %
- * Taxe foncière (non bâti) : 58.92 %
- * Cotisation Foncière des Entreprises : 15.88 %

3- VOTE DE L'AFFECTION DES RESULTATS

Le Conseil Municipal a décidé :

* **Budget principal commune** : le résultat de fonctionnement est affecté au compte 1068 Excédent de Fonctionnement Capitalisé pour 62 974.39 € et l'excédent de financement de 224 337.38 € est aussi affecté à la section d'investissement au compte R001.

- * **Budget annexe assainissement** : Le résultat de fonctionnement est affecté au compte 1068

Excédent de Fonctionnement Capitalisé pour 4 684.57 € et au compte R 002 – Résultat de fonctionnement reporté pour 6 000 €. L'excédent de financement de 14 759.99 € est reporté au compte R 001- Résultat d'excédent reporté.

* **Budget annexe photovoltaïque** : l'excédent de financement de 4 187.85 € est affecté au compte R001 en recette d'investissement et le résultat négatif de fonctionnement de 433.91 € est reporté au compte R 002 en dépense de fonctionnement.

* **Le budget annexe débit de boissons** : a dégagé un bénéfice de 1 652.94 € qui est reporté en ligne R002.

4- APPROBATION DES BUDGETS PRIMITIFS 2022

Une liasse de documents est distribuée à tous les membres en début de séance.

Tous les budgets ont été adoptés à l'unanimité.

- Budget débit de boissons 2022 -

DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
Alimentation	700	Excédent reporté	1 652
Fournitures de petits équipements	1050	Ventes	500
Honoraires	400		
Charges diverses	2		
TOTAL	2 152	TOTAL	2 152

- Budget photovoltaïque 2022 -

DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
Déficit fonctionnement reporté	434	Produits activités annexe	2 125
Intérêts des emprunts	193	Quote part des subventions	336
Dotations aux amortissements	1 772		
Charges diverses	40		
Virement section investissement	22		
TOTAL	2 461	TOTAL	2 461
INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
Capital emprunts	1 472	Excédent reporté	4 188
Subvention d'équipement	336	Amortissements	1 772
Installation à caractère spécifique	4 174	Virement de la section fonct.	22
TOTAL	5 982	TOTAL	5 982

- Budget Principal 2022 -

DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
Energie, assurance, matériels...	44 470	Location SDF	1 000
Frais de personnel, charges	25 195	Concessions	800
Indemnité, cotisations organismes	22 072	Contributions directes	43 950
Intérêts des emprunts	2 300	Taxe pylônes électriques	13 000
Secours et dots	300	Dotations diverses	71 350
Subvention exceptionnelle	600	Revenus des immeubles	13 000
Reversement FNGIR	10 000		
Virement section investissement	38 163		
TOTAL	143 100	TOTAL	143 100
INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
Remboursement capital emprunts	6 800	Virement de la section fonct.	38 163
Dépôts cautionnements	500	Récupération TVA	13 000
Cœur de village	293 725	Excédent reporté	224 338
Columbarium	3 200	Excédent de fonct. capitalisé	62 974
Aménagement salle des fêtes	3 000		
Aménagement Bestex et Le Puech	20 000		
Aménagement conteneurs	10 000		
Ordinateur mairie	1 250		
TOTAL	338 475	TOTAL	338 475

- Budget assainissement 2022 -

DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
Maintenance	10 000	Redevance assainissement	11 000
Honoraires	500	Redev. modernisation réseau	1 000
Service bancaire	300	Quote part subvention	7 672
Créances admises en non valeur	350		
Charges diverses	2		
Intérêts des emprunts	2 200		
Dotations aux amortissements	11 000		
Revers. redev. modernisat°. réseau	980		
Virement section investissement	340		
TOTAL	25 672	TOTAL	25 672
INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
Subvention équipement	7 672	Virement de la section fonct	340
Capital emprunts	8 300	Excédent de fonct. capitalisé	4 685
Travaux	14 812	Excédent reporté	14 760
		Amortissements	11 000
TOTAL	30 785	TOTAL	30 785

5- DELIBERATION AIDE EXCEPTIONNELLE A L'UKRAINE

L'ensemble des élus souhaitent aider une association locale et décident de verser la somme de 600 €.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à douze heures.
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

On signé les membres présents

D. FOISSAC

J C. GAYRALD

L. CANREDON

C. OLIVIER

E. CARLES

H. ARNAL

A. CAMBON

P. VIGOUROUX

I. LAVAUD

M. TAMALET